

## **Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Huitième session**  
**Genève, 14 – 18 novembre 2011**

### **ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE L'OMPI À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT**

*Document établi par M. Sisule F. Musungu, président, IQsensato, Genève<sup>1</sup>*

1. Dans le cadre de la recommandation n° 22 du Plan d'action pour le développement, un rapport sur la contribution de l'OMPI aux Objectifs du Millénaire pour le développement de l'Organisation des Nations Unies a été discuté par le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) à sa cinquième session, tenue du 26 au 30 avril 2010. Le comité avait demandé que le rapport soit révisé et présenté à nouveau au CDIP à une session ultérieure.

2. Par conséquent, l'étude ci-jointe concernant l'évaluation de la contribution de l'OMPI à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement de l'Organisation des Nations Unies a été établie par un consultant externe, M. Sisule F. Musungu, Président d'IQsensato, Genève.

*3. Le CDIP est invité à prendre note des renseignements contenus dans l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

---

<sup>1</sup> Les opinions exprimées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat ou des États membres de l'OMPI.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	2
<b>2. OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT, PROPRIETE INTELLECTUELLE ET OMPI</b> .....	5
2.1 Déclaration du Millénaire, science, technologie et innovation et propriété intellectuelle... 5	5
2.2 Rôle des organismes de l'ONU et de l'OMPI dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.....	6
<b>3. ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE L'OMPI A LA REALISATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT</b> .....	8
3.1 Indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement et activités de l'OMPI.....	9
3.2 Évaluation de la contribution de l'OMPI à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement eu égard au cadre de gestion axée sur les résultats .....	11
<b>4. RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DE L'OMPI ET ETABLISSEMENT DE RAPPORTS SUR LES OMD</b> .....	14
4.1 Collaboration Stratégique avec le système des nations Unies et les autres parties prenantes .....	14
4.2 Amélioration du cadre de gestion axée sur les résultats et les autres parties prenantes .	15
<b>5. CONCLUSION</b> .....	16

Appendice I : Official List of MDG Indicators

Appendice II : Linkages between STI and IP-related MDGs Needs/Outcomes and WIPO's Performance in 2010

Appendice III : Linkages between STI and IP-related MDGs Needs/Outcomes and WIPO's Performance in 2008/2009

## 1. INTRODUCTION

1. Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont devenus l'une des principales plates-formes pour la promotion du développement et de l'équité dans le monde<sup>2</sup>. Ils comprennent huit objectifs qui se déclinent en 21 cibles à atteindre d'ici à 2015 et trouvent leur origine dans la Déclaration du Millénaire, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement des États membres des Nations Unies en septembre 2000 à l'issue du Sommet du Millénaire<sup>3</sup>. L'un des principaux objectifs de la Déclaration du Millénaire était de faire en sorte que la mondialisation soit une force positive pour les personnes du monde entier, spécialement les plus vulnérables. La déclaration est donc un document couvrant une large gamme de questions dont : la paix, la sécurité et le désarmement; le développement et la réduction de la pauvreté; la protection de l'environnement; les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance; la protection des personnes vulnérables; et les besoins particuliers de l'Afrique. Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont principalement issus des paragraphes 19 et 20 de la Déclaration du Millénaire (section concernant le développement et la réduction de la pauvreté).

2. L'adoption de la Déclaration du Millénaire, en particulier l'énumération des cibles (objectifs) spécifiques à atteindre d'ici à 2015 en matière de développement et de réduction de la pauvreté, a permis de mettre en place un instrument stratégique destiné à stimuler les pays afin qu'ils prennent des mesures collectives en faveur de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les Objectifs du Millénaire pour le développement constituent des repères concrets et chiffrés pour lutter contre l'extrême pauvreté sous toutes ses formes<sup>4</sup>. Toutefois, ces objectifs ont également été critiqués par plusieurs intervenants dans le domaine du développement, sous prétexte qu'ils constituaient un cadre trop étroit pour le développement ou qu'ils étaient trop simplistes ou trop difficiles à évaluer. Nonobstant ces critiques, la légitimité et l'acceptation des Objectifs du Millénaire pour le développement au niveau mondial sont incontestables et ces objectifs offrent un point de ralliement en faveur du développement humain.

3. Depuis l'adoption de la déclaration en l'an 2000, des progrès considérables ont été effectués pour atteindre les objectifs fixés, bien que beaucoup reste à faire. Lors du deuxième Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, tenu en septembre 2010, les chefs d'État et de gouvernement des États membres des Nations Unies ont fait valoir, entre autres :

“les efforts considérables que les pays en développement ont faits pour atteindre les objectifs du Millénaire, et les succès remarquables enregistrés par ceux qui ont atteint certains des objectifs intermédiaires ... Nous nous rendons compte qu'il reste fort à faire pour atteindre les Objectifs du Millénaire, les progrès étant inégaux suivant les régions, d'un pays à l'autre et à l'intérieur de chaque pays.”<sup>5</sup>

---

<sup>2</sup> Les Objectifs du Millénaire pour le développement et les cibles y relatives figurent à l'adresse <http://www.un.org/millenniumgoals/bkgd.shtml>.

<sup>3</sup> Voir le document A/RES/55/2 de l'Assemblée générale des Nations Unies disponible à l'adresse <http://www.un.org/millennium/declaration/ares552e.htm>.

<sup>4</sup> Voir la page du site Web du PNUD consacrée aux Objectifs du Millénaire pour le développement à l'adresse <http://www.undp.org/mdg/basics.shtml>.

<sup>5</sup> Voir les paragraphes 19 et 20 du document concernant le Sommet du Millénaire à l'adresse <http://www.undp.org/mdg/summit.shtml>.

4. Les domaines dans lesquels des progrès satisfaisants ont été accomplis comprennent notamment la lutte contre l'extrême pauvreté, le relèvement des taux de scolarisation et la santé des enfants, la réduction de la mortalité infantile, l'élargissement de l'accès à l'eau potable, le renforcement de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, l'élargissement de l'accès aux moyens de prévention et de traitement du VIH/sida, et la lutte contre le paludisme et la tuberculose. Toutefois, la faim et la malnutrition ont augmenté entre 2007 et 2009 et les progrès sont accomplis lentement pour ce qui concerne le plein emploi et la possibilité pour chacun de trouver un emploi productif, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'environnement durable et la fourniture de services d'assainissement de base. Les progrès sont également accomplis lentement dans la réduction de la mortalité maternelle et l'amélioration de la santé maternelle et procréative.

5. La question de la manière dont l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) contribue ou devrait contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement a gagné en importance ces dernières années, notamment depuis l'adoption du Plan d'action de l'OMPI pour le développement en 2007<sup>6</sup>. En effet, les Objectifs du Millénaire pour le développement ont dans une large mesure justifié la décision d'établir un Plan d'action pour le développement à l'OMPI, et ils sont depuis lors examinés dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan<sup>7</sup>. En particulier, les Objectifs du Millénaire pour le développement étaient importants pour relier le mandat de l'OMPI de promouvoir la créativité et le transfert de technologie à des impératifs de développement plus étendus. Ils ont également joué un rôle essentiel en fournissant un cadre aux motifs d'ordre politique ayant justifié le plan d'action. En effet, puisque le développement constituait le principal défi et que les chefs d'État et de gouvernement des États membres des Nations Unies avaient adopté les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'OMPI devait apporter sa contribution en tant que membre de la famille des Nations Unies. Qui plus est, le cadre offert par les objectifs permettait de se concentrer sur les résultats en matière de développement plutôt que sur les activités menées dans ce domaine. Ce point était important puisqu'il avait été établi que la propriété intellectuelle ne devait pas être considérée comme une fin en soi mais comme un moyen d'atteindre des objectifs plus larges de politique publique.

6. Lorsque le Plan d'action pour le développement a été adopté, il comprenait donc la recommandation n° 22, selon laquelle *“les activités d'établissement de normes de l'OMPI devraient appuyer les objectifs de développement arrêtés à l'intérieur du système des Nations Unies, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire”*. Afin de mettre en œuvre cette recommandation et de mieux comprendre le rôle de l'OMPI dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), à sa deuxième session en juillet 2008, avait chargé le Secrétariat de l'OMPI, en réponse à une demande du groupe des pays africains, d'établir un rapport sur la contribution de l'Organisation à ces objectifs. Ce rapport a été dûment établi et présenté à la cinquième session du CDIP en avril 2010<sup>8</sup>. Le CDIP, après avoir examiné le rapport, a décidé qu'il devrait être révisé afin de fournir une évaluation empirique de l'incidence réelle des activités de l'Organisation en faveur des objectifs<sup>9</sup>.

<sup>6</sup> Pour des informations sur le Plan d'action pour le développement, veuillez consulter le site Web de l'OMPI à l'adresse <http://www.wipo.int/ip-development/fr/agenda/>.

<sup>7</sup> Voir la proposition d'origine relative à l'établissement d'un plan d'action pour le développement (document WO/GA/31/11 de l'OMPI) – à l'adresse [http://www.wipo.int/meetings/fr/doc\\_details.jsp?doc\\_id=31737](http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=31737). Il y est par exemple indiqué que, “en tant que membre du système des Nations Unies, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) doit s'inspirer des grands objectifs de développement que les Nations Unies se sont fixés, et notamment des Objectifs du Millénaire en matière de développement.”

<sup>8</sup> Voir le document CDIP/5/3 accessible à l'adresse [http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting\\_id=19686](http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=19686).

<sup>9</sup> Voir le paragraphe 11 du résumé du président à la cinquième session du CDIP, disponible à l'adresse [http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip\\_5/cdip\\_5\\_ref\\_summary\\_revised.pdf](http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip_5/cdip_5_ref_summary_revised.pdf).

7. Dans les discussions relatives au rapport (voir le document CDIP/5/3), les délégations des États membres ont signalé un certain nombre de domaines dans lesquels des améliorations étaient possibles s'agissant de l'évaluation de la contribution de l'OMPI aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Il convient de souligner trois points particuliers soulevés dans ces discussions. Premièrement, il a été noté que ce type de rapport était demandé principalement pour obtenir une évaluation des répercussions effectives des activités de l'Organisation en faveur des objectifs plutôt que pour recenser les activités qui pourraient potentiellement contribuer à la réalisation de ces objectifs<sup>10</sup>. Deuxièmement, l'importance de l'utilisation du cadre de gestion axée sur les résultats de l'OMPI pour l'évaluation des travaux de l'Organisation, notamment pour ce qui concerne les objectifs, a été soulignée<sup>11</sup>. Enfin, il a été signalé que l'OMPI devait également tenir compte du rôle qu'elle jouait pour rendre les règles et règlements de la propriété intellectuelle plus favorables aux objectifs de développement, notamment aux Objectifs du Millénaire pour le développement<sup>12</sup>.

8. Le présent rapport tente de faire avancer les travaux engagés dans le rapport initial de 2010 (voir le document CDIP/5/3), en tenant compte des informations reçues par le CDIP, notamment sur les trois points ci-dessus. Il vise principalement la réalisation d'une évaluation qualitative des répercussions des activités et initiatives de l'OMPI sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, grâce au cadre de gestion axée sur les résultats de l'Organisation. De manière plus spécifique, le but visé est d'évaluer les données générées par le cadre de gestion axée sur les résultats par rapport aux besoins liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement, de formuler des idées innovantes sur la manière d'améliorer la contribution de l'Organisation et de rendre des comptes à cet égard. L'analyse et l'évaluation faisant l'objet du rapport couvrent une période de trois ans et se fondent sur des informations relatives à la mise en œuvre du programme et budget entre 2008 et 2010, conformément aux rapports sur l'exécution du programme.

9. Les rapports sur l'exécution du programme constituent des points de référence pour plusieurs raisons. Pour commencer, ils sont axés sur les résultats et les répercussions et ne se contentent pas de rendre compte des activités et initiatives menées. En outre, ils se fondent sur des sources de données officielles et sur les informations les plus crédibles pour décrire la manière dont les activités et programmes de l'OMPI ont répondu aux objectifs fixés par les États membres dans le cadre du programme et budget. Ces rapports sont relativement complets et couvrent l'ensemble des travaux de l'OMPI, notamment les travaux menés avec d'autres institutions des Nations Unies. À cet égard, les rapports sur l'exécution du programme traduisent les résultats ou les répercussions des activités de l'Organisation en se fondant sur divers rapports, notamment le rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement et les rapports périodiques au Conseil des ADPIC de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et à la Commission de la science et de la technologie au service du développement des Nations Unies.

10. Le rapport commence par un aperçu de la Déclaration du Millénaire, de la place des institutions des Nations Unies, notamment l'OMPI, dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et, dans ce contexte, du lien entre ces objectifs et l'innovation et la propriété intellectuelle. La troisième partie du rapport comprend une évaluation de la contribution de l'OMPI aux objectifs et commence par une présentation

---

<sup>10</sup> Voir la déclaration de la délégation de l'Angola parlant au nom du groupe des pays africains. Paragraphe 293 du rapport du CDIP à sa cinquième session. Voir également la déclaration de la délégation de l'Égypte parlant au nom du groupe du Plan d'action pour le développement (paragraphe 294), de la délégation du Brésil (paragraphe 298) et de la délégation de l'Iran (République islamique d') (paragraphe 299). Le rapport est disponible sur le site Web de l'OMPI à l'adresse [http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip\\_5/cdip\\_5\\_10.pdf](http://www.wipo.int/edocs/mdocs/mdocs/fr/cdip_5/cdip_5_10.pdf).

<sup>11</sup> Voir la déclaration de la délégation des États-Unis d'Amérique au paragraphe 296 du rapport, id.

<sup>12</sup> Voir la déclaration de la délégation du Brésil, *supra*, note 9.

conceptuelle de la manière dont les activités de l'OMPI peuvent être évaluées par rapport aux objectifs au moyen d'indicateurs; cette partie se termine par les résultats d'une analyse de la contribution réelle se fondant sur des données découlant du cadre de gestion axée sur les résultats. La quatrième partie du rapport comprend une discussion sur la manière d'améliorer la contribution de l'OMPI et la reddition de comptes sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. La cinquième et dernière partie contient les observations finales.

## 2. OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET OMPI

11. La mondialisation pour tous, en particulier pour les plus démunis comme cela a déjà été indiqué, constituait le principal défi auquel les chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'ONU cherchaient à répondre par la Déclaration du Millénaire pour le développement. Cette déclaration, en conséquence, accordait une importance considérable à la science, à la technologie et à l'innovation et à des sujets connexes en tant que moteurs de la mondialisation. C'est dans ce contexte qu'il conviendrait de déterminer le rôle de l'OMPI dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, car l'Organisation est une institution spécialisée de l'ONU qui a pour mission de mettre en place un système international de la propriété intellectuelle équilibré et accessible qui récompense la créativité, stimule l'innovation et contribue au développement économique, tout en préservant l'intérêt public<sup>13</sup>.

### 2.1 DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE, SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

12. La Déclaration du Millénaire contient des dispositions importantes sur la science, la technologie et l'innovation et les questions relatives à la propriété intellectuelle. En particulier, les chefs d'État et de gouvernement ont décidé, en outre :

- i) d'encourager l'industrie pharmaceutique à rendre les médicaments essentiels plus largement disponibles et abordables pour tous ceux qui en ont besoin dans les pays en développement (la question de la propriété intellectuelle et de la santé publique)<sup>14</sup>;
- ii) de faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous<sup>15</sup>;
- iii) d'assurer le libre accès à l'information relative au génome humain<sup>16</sup>;
- iv) de prendre des mesures spéciales pour relever les défis que sont l'élimination de la pauvreté et la réalisation du développement durable en Afrique, y compris l'accroissement des transferts de technologie<sup>17</sup>.

13. Le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation et de la propriété intellectuelle a été davantage souligné et précisé dans le rapport de 2005 sur le Projet Objectifs du Millénaire (rapport qu'il est convenu d'appeler "rapport Sachs")<sup>18</sup>. Il est indiqué au chapitre 14 de ce

<sup>13</sup> Voir la page Web "Qu'est-ce que l'OMPI" à l'adresse [http://www.wipo.int/about-wipo/fr/what\\_is\\_wipo.html](http://www.wipo.int/about-wipo/fr/what_is_wipo.html)

<sup>14</sup> Voir le paragraphe 20 de la déclaration, *supra*, note 2.

<sup>15</sup> Voir le paragraphe 20 de la déclaration, *supra*, note 2.

<sup>16</sup> Voir le paragraphe 23 de la déclaration, *supra*, note 2.

<sup>17</sup> Voir le paragraphe 28 de la déclaration, *supra*, note 2.

<sup>18</sup> Le Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies a été lancé par le Secrétaire général de l'ONU; il est soutenu par le PNUE au nom du Groupe des Nations Unies pour le développement. Ce rapport est une publication indépendante. Le rapport intitulé "Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement" est disponible à l'adresse <http://www.unmillenniumproject.org/documents/MainReportComplete-lowres.pdf>

rapport que les activités relatives à la propriété intellectuelle axées sur le développement doivent maintenir un certain équilibre entre les forces du marché et l'action publique et que cet équilibre peut varier d'un pays à l'autre<sup>19</sup>. Plus précisément, le rapport de l'équipe du Projet sur la science, la technologie et l'innovation (ci-après dénommé "équipe sur la science, la technologie et l'innovation") sur la base duquel certaines des recommandations finales qui figurent dans le rapport Sachs ont été formulées, mentionne que la réalisation des objectifs fixés passera par une réorientation profonde axée sur des politiques de développement qui tiennent compte en particulier des principales sources de croissance économique, y compris celles qui sont associées aux connaissances scientifiques et technologiques nouvelles ou actuelles<sup>20</sup>.

14. Ce dernier rapport précisait les mesures qui seraient nécessaires dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Parmi ces mesures, on pouvait citer les suivants :

- i) améliorer l'environnement politique et renforcer la gouvernance en matière de technologie;
- ii) redéfinir l'infrastructure en faveur du développement, y compris les moyens de communication, afin qu'elle serve de fondement à l'innovation technologique.
- iii) encourager l'esprit d'entreprise en créant et en développant des liens entre la technologie et l'entreprise.
- iv) gérer l'innovation technologique au moyen de technologies existantes, en investissant dans la création de technologies mondiales et en scellant des alliances internationales en matière de technologie.
- v) créer des mécanismes pour gérer les avantages et les risques liés aux technologies nouvelles et actuelles.

Ces mesures, associées aux mesures prises pour atteindre les cibles du huitième objectif des Objectifs du Millénaire pour le développement, offrent un cadre dans lequel peut être déterminé le rôle de l'OMPI dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

## 2.2 RÔLE DES ORGANISMES DE L'ONU ET DE L'OMPI DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

15. Les chefs d'État et de gouvernement, reconnaissant que la réalisation des objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire nécessitait que des mesures soient prises par de nombreuses parties prenantes au sein du système de Nations Unies, ont décidé, dans le cadre de la Déclaration du Millénaire,

"De garantir une plus grande cohérence des politiques et d'améliorer la coopération entre l'Organisation des Nations Unies, ses organismes, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que d'autres organismes multilatéraux, afin de suivre une démarche pleinement coordonnée vis-à-vis des problèmes de paix et de développement."<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup> Voir le rapport, Id., pp. 218 – 219.

<sup>20</sup> Voir C. Juma et L. Yee-Cheong (principaux auteurs), *Innovation: Applying Knowledge in Development*, Projet Objectifs du Millénaire, équipe du Projet sur la science, la technologie et l'innovation, (Earthscan, London and Sterling, 2005), p. 177.

<sup>21</sup> Voir le paragraphe 30 de la déclaration, *supra*, note 2.

En termes de mise en œuvre, il a été donné corps à cette décision dans le huitième objectif des Objectifs du Millénaire pour le développement – *Mettre en place un partenariat mondial pour le développement*. Les cibles énoncées dans cet objectif sont entre autres de poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire, de s'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés, de répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement, de traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, de rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement et de faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.

16. Afin d'améliorer le suivi de la réalisation des cibles du huitième objectif des Objectifs du Millénaire pour le développement, le Secrétaire général de l'ONU a créé, en 2007, le Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement<sup>22</sup>. Sa mission principale est d'analyser de manière systématique la mise en œuvre des engagements internationaux pris et de recenser les lacunes et les obstacles dans leur concrétisation à l'échelle internationale et nationale dans les domaines de l'aide publique au développement, de l'accès aux marchés (commerce), de la viabilité de la dette, et de l'accès à des médicaments essentiels abordables et aux nouvelles technologies. Le Groupe de réflexion, qui publie des rapports depuis 2008, représente plus de 20 organes de l'ONU, y compris le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale et l'OMC. Le PNUE et le Département des affaires économiques et sociales (DAES) du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies jouent le rôle d'organismes chefs de file pour coordonner les activités du Groupe de réflexion. L'OMPI ne fait pas partie pour l'heure du Groupe de réflexion.

17. Nonobstant la non-participation de l'OMPI au Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, les dispositions qui figurent dans la Déclaration du Millénaire relatives à la science, à la technologie et à l'innovation et aux questions liées à la propriété intellectuelle, de même que l'analyse qui figure dans le rapport Sachs et le rapport de l'équipe du Projet sur la science, la technologie et l'innovation, et les cibles du huitième objectif des Objectifs du Millénaire pour le développement, offrent à l'OMPI des points de départ précis pour contribuer de manière concrète à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

18. Au niveau institutionnel, l'équipe du Projet sur la science, la technologie et l'innovation a indiqué que :

“Les institutions internationales doivent urgemment adapter leurs activités pour rendre compte des exigences technologiques nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire. Cette mesure contribuera non seulement à déployer les ressources financières et autres nécessaires pour atteindre les Objectifs, mais également à recenser les lacunes en ce qui concerne les ressources disponibles. Ces mesures doivent être entreprises dans le cadre d'une meilleure compréhension des sources de la croissance économique.”<sup>23</sup>

Dans le cas de l'OMPI et d'autres organismes œuvrant dans le domaine de la propriété intellectuelle et de la science, de la technologie et de l'innovation, ce message est une invitation à adapter leurs programmes et activités pour qu'ils rendent compte d'un système de la propriété intellectuelle équilibré et axé sur le développement (à l'instar de ce qui est demandé dans le rapport Sachs) et contribuent à sa mise en place; et à répondre aux exigences technologiques

<sup>22</sup> Pour plus d'informations ou pour consulter les rapports du Groupe de réflexion, on peut aller à l'adresse [http://www.un.org/en/development/desa/policy/mdg\\_gap/index.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/policy/mdg_gap/index.shtml)

<sup>23</sup> Juma et Yee-Cheong, *supra*, note 19, p.176



nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (qui sont définis dans le rapport de l'équipe du Projet sur la science, la technologie et l'innovation) et des cibles du huitième objectif des Objectifs du Millénaire pour le développement.

19. Concrètement, cela signifie que, pour que les programmes et les activités de l'OMPI contribuent aux mesures prises pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement ou pour qu'ils aient une incidence sur celles-ci, ces programmes et ces activités doivent être adaptés, entre autres, de manière à contribuer à<sup>24</sup> :

- vi) mettre en place un système de la propriété intellectuelle dans lequel il existe un équilibre parfait entre les forces du marché et l'action publique;
- vii) améliorer l'environnement politique mondial et renforcer la gouvernance en matière de technologie;
- viii) renforcer l'infrastructure, y compris les moyens de communication, afin qu'elle serve de fondement à l'innovation technologique;
- ix) créer et développer des liens entre la technologie et l'entreprise;
- x) créer une technologie mondiale et sceller des alliances internationales en matière de technologie;
- xi) créer des mécanismes pour gérer les avantages et les risques liés aux technologies nouvelles et actuelles;
- xii) s'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés (PMA);
- xiii) rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement; et
- xiv) faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.

Pour évaluer la contribution de l'OMPI à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, compte tenu des paramètres relatifs à la propriété intellectuelle et à la technologie susmentionnés, il faut essentiellement déterminer dans quelle mesure l'OMPI a adapté ses programmes et ses activités pour répondre aux besoins en matière de technologie et de propriété intellectuelle énoncés dans les Objectifs du Millénaire pour le développement et dans les cibles du huitième objectif des Objectifs du Millénaire pour le développement. C'est ce sur quoi porte le prochain chapitre de cette étude.

### **3. ÉVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE L'OMPI A LA REALISATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT**

20. Si l'on prend en considération les dispositions de la Déclaration du Millénaire relatives à la science, la technologie et l'innovation et à la propriété intellectuelle, les recommandations du rapport Sachs, le rapport de l'équipe sur la science, la technologie et l'innovation et les huit Objectifs du Millénaire pour le développement, il ne fait aucun doute que les travaux de

---

<sup>24</sup> Cette liste, comme cela a déjà été indiqué, a été constituée sur la base des recommandations formulées en ce qui concerne les exigences technologiques auxquelles il convient de répondre pour réaliser les Objectifs du Millénaire, qui figurent dans le rapport de l'équipe du Projet sur la science, la technologie et l'innovation, ainsi que sur la base des cibles relatives à la technologie et à la propriété intellectuelle qui sont énoncées dans le huitième objectif des Objectifs du Millénaire pour le développement.

l'OMPI présentent un intérêt sur le plan de ces objectifs. Par conséquent, compte tenu du fait que l'OMPI est un organisme des Nations Unies, il ne fait pas plus de doute que cette dernière a un rôle important à jouer dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Bien que, jusqu'ici, aucun effort systématique n'ait été déployé pour mesurer ou évaluer la contribution de l'Organisation à ces objectifs, cette question connaît actuellement une évolution positive. Par exemple, l'OMPI a créé une page spécialisée sur son site Web afin de fournir des informations sur sa contribution à la réalisation de ces objectifs<sup>25</sup>.

21. Plus important encore, l'adoption et la mise en œuvre du Plan d'action de l'OMPI pour le développement (en particulier la recommandation n° 22) ainsi que les efforts visant à améliorer le cadre de gestion axée sur les résultats de l'Organisation ont placé les Objectifs du Millénaire pour le développement au cœur des activités de cette dernière. Il a ainsi été possible de mettre en place un meilleur environnement et un meilleur cadre pour évaluer la contribution de l'Organisation au développement en général et aux Objectifs du Millénaire pour le développement en particulier. À cet égard, il est manifeste que d'importants progrès ont été accomplis en vue d'intégrer le développement dans les programmes et les activités de l'OMPI entre le moment de l'adoption du Plan d'action pour le développement et l'année 2010. Il n'en reste pas moins que des lacunes subsistent tant du point de vue théorique que sur le plan de l'évaluation. Afin de jeter les bases qui permettront de combler ces lacunes, il est donc important, avant d'entreprendre la moindre évaluation, de comprendre et d'étudier les liens théoriques existant entre les paramètres d'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le développement et le cadre de gestion axée sur les résultats de l'OMPI.

### 3.1 INDICATEURS RELATIFS AUX OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET ACTIVITES DE L'OMPI

22. Les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement sont mesurés en regard des 21 cibles au moyen de 60 indicateurs officiels (voir l'annexe 1 du présent rapport)<sup>26</sup>. L'élaboration de ces indicateurs ainsi que l'établissement des rapports d'étape annuels relatifs aux résultats incombent au Groupe interinstitutions et d'experts (IAEG) sur les indicateurs des Objectifs du Millénaire, qui est coordonné par la Division des statistiques de l'ONU. L'IAEG est chargé d'élaborer les données et de réaliser les analyses afin de contrôler les progrès vers la réalisation de ces objectifs. Par ailleurs, l'IAEG examine et définit les méthodes et les questions techniques ayant trait aux indicateurs, fournit des lignes directrices et contribue à la définition de priorités et stratégies en vue d'aider les pays à assurer la collecte, l'analyse et la communication de données sur les Objectifs du Millénaire pour le développement.

23. En règle générale, les données nationales sont agrégées aux niveaux sous-régional et régional afin d'illustrer les progrès réalisés au fil du temps. Les données utilisées pour l'évaluation proviennent principalement des statistiques officielles fournies par les gouvernements nationaux aux organismes internationaux responsables de l'indicateur concerné. Par conséquent, les données comprennent des lacunes normales. Afin de combler ces dernières, les données sont complétées par d'autres données recueillies dans le cadre d'études menées par des organismes internationaux ou tirées de ces études.

24. La fiabilité, l'exactitude et la comparabilité internationale des données sont cruciales pour l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le développement<sup>27</sup>. Si ces données ne sont pas fiables, exactes ou comparables, il est difficile de tenir la communauté internationale pour

<sup>25</sup> La page Web est accessible à l'adresse [http://www.wipo.int/ip-development/en/agenda/millennium\\_goals/](http://www.wipo.int/ip-development/en/agenda/millennium_goals/).

<sup>26</sup> On trouvera une liste des indicateurs et une explication concernant les sources des données et les méthodes sur le site Web des indicateurs des OMD à l'adresse <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Default.aspx>.

<sup>27</sup> ONU, *Rapport 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement* (ONU, New York, 2011) p. 66.

responsable. À cet égard, les premiers travaux de contrôle des progrès de ces objectifs, qui comportaient des lacunes importantes, avaient été critiqués pour plusieurs raisons. D'abord, il y avait la question de l'absence de données officielles ou la difficulté d'obtenir ces données de la part des pays. Ensuite, il y avait des cas où les pays ne fournissaient pas les données requises pour mesurer un indicateur, raison pour laquelle les organismes internationaux estimaient les valeurs manquantes. Enfin, les données issues des sources internationales différaient de celles produites par les pays. Les différences relatives aux sources et aux lacunes des données nationales étaient particulièrement importantes pour les statisticiens.

25. Au moyen de diverses initiatives et d'un meilleur financement des travaux de contrôle, des améliorations importantes ont été apportées à la manière dont les Objectifs du Millénaire pour le développement sont mesurés et à la qualité des données utilisées. L'IAEG, en particulier, a encouragé les échanges et le dialogue entre les organismes nationaux et internationaux et ainsi permis de renforcer la cohérence entre les données nationales et les données internationales et d'améliorer la qualité et la transparence des méthodes. Cependant, ainsi que l'IAEG lui-même l'admet :

“Bien que des progrès aient été réalisés, des statistiques fiables permettant de contrôler le développement font toujours défaut dans de nombreux pays pauvres et l'enjeu concernant le renforcement de la capacité de ces pays à produire de meilleures données relatives aux politiques publiques est considérable. Le renforcement de cette capacité exige une aide financière et technique accrue et coordonnée de la part des partenaires de développement”<sup>28</sup>.

Dans le cadre de l'examen de la contribution de l'OMPI aux Objectifs du Millénaire pour le développement, cela signifie qu'il est nécessaire de reconnaître que, d'une manière générale, les méthodes et les données permettant de mesurer le progrès vers la réalisation de ces objectifs sont loin d'être parfaites ou suffisantes. Il convient essentiellement de se demander si, en dépit de leurs inconvénients, les indicateurs des Objectifs du Millénaire peuvent servir de base à l'évaluation de la contribution de l'OMPI à la réalisation de ces objectifs.

26. Le fait d'essayer d'utiliser directement les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement comme base pour l'évaluation de la contribution de l'OMPI à la réalisation de ces objectifs, pose problème essentiellement pour trois raisons.

27. Premièrement, ces indicateurs, par exemple la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour (objectif 1) ou le taux net d'inscriptions dans le cycle primaire (objectif 2) cherchent à atteindre des résultats de très haut niveau. Étant donné que l'OMPI est une institution spécialisée investie d'un mandat précis, elle ne peut pas facilement montrer une corrélation entre ses activités et ces résultats de haut niveau. En particulier, les données obtenues et les indicateurs utilisés dans le cadre de gestion axée sur les résultats ne peuvent pas facilement être utilisées pour déterminer dans quelle mesure l'OMPI a contribué, par exemple, à la hausse du taux net d'inscriptions dans le cycle primaire.

28. Deuxièmement, même dans les domaines où il existe une corrélation entre l'indicateur et le mandat de l'OMPI, comme dans le cas de l'objectif 8 (proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments essentiels abordables ou le pourcentage des utilisateurs de l'Internet), de nombreux acteurs contribuent à ces résultats. Il est donc difficile d'attribuer les progrès réalisés à l'OMPI, voire à un autre organisme. Dans certains cas, il est même difficile d'attribuer ces progrès aux mesures d'un gouvernement national précis.

---

<sup>28</sup> Id.

29. Enfin, les Objectifs du Millénaire pour le développement sont une série d'objectifs relatifs à des questions sociales et liées au développement dont la réalisation au niveau national incombe aux gouvernements des pays en développement et des pays les moins avancés. Le rôle des organismes internationaux est de soutenir ces processus nationaux<sup>29</sup>. Cela signifie qu'il serait erroné de chercher à mesurer la contribution de ces organismes au moyen des indicateurs globaux des Objectifs du Millénaire. La seule façon d'évaluer cette contribution est d'examiner des pays précis et les résultats des activités de l'Organisation dans ces derniers.

30. À partir des enjeux susmentionnés, on peut conclure qu'il serait malvenu d'utiliser les paramètres généraux d'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le développement (indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement) pour évaluer la contribution de l'OMPI à la réalisation de ces objectifs. Une méthode différente, mieux liée au mandat de l'Organisation et de son cadre de gestion axée sur les résultats, donnerait des résultats meilleurs et plus crédibles. Les récentes observations du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement étaient cette hypothèse dans le contexte des questions relatives à la science, la technologie et l'innovation. Dans son rapport de 2011, le groupe de réflexion indique que, afin de rendre les nouvelles technologies plus accessibles et abordables, la communauté internationale doit soutenir la définition de cibles et d'indicateurs concrets pour notamment contrôler l'accès à la technologie.

### 3.2 EVALUATION DE LA CONTRIBUTION DE L'OMPI A LA REALISATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT AU REGARD DU CADRE DE GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

31. Un moyen crédible d'évaluer la contribution de l'OMPI à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement consiste à s'appuyer pour cette évaluation sur le cadre de gestion axée sur les résultats. Il convient de rappeler que le cadre de gestion axée sur les résultats, adopté par l'Organisation en 1998, a d'abord été mis en œuvre sous la forme d'un système de budgétisation axé sur les résultats dans le cadre du programme et budget pour l'exercice 1998-1999. Au début, toutefois, la mise en œuvre était essentiellement évaluée sur la base de la réalisation des activités prévues<sup>30</sup>.

32. Depuis lors, la gestion axée sur les résultats a été adoptée au sein de l'Organisation et des améliorations considérables au regard de la qualité ont été apportées au système ces dernières années. Le dernier rapport sur l'exécution du programme (2010)<sup>31</sup> et le programme et budget (pour l'exercice biennal 2012-2013) témoignent de ces améliorations. Toutefois, il est nécessaire de continuer à apporter des améliorations au cadre de gestion. Cette nécessité découle du défi posé par l'application d'un cadre axé sur les résultats dans le domaine complexe de l'innovation et de la créativité et à l'obligation de répondre aux nouvelles priorités et aux demandes des parties prenantes de l'OMPI, en particulier les États membres.

33. Les améliorations significatives apportées au cadre de gestion axée sur les résultats semblent indiquer que, contrairement à la situation antérieure, les circonstances actuelles donnent davantage la possibilité d'évaluer la contribution de l'OMPI au développement en général et, plus particulièrement, aux Objectifs du Millénaire pour le développement. La principale difficulté à surmonter pour pouvoir évaluer la contribution de l'OMPI à

<sup>29</sup> ONU, "The Global Partnership for Development at a Critical Juncture", *Rapport 2011 du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement*, (ONU, New York, 2011), p. 1.

<sup>30</sup> Voir, par exemple, l'Exécution du programme en 1998 (document A/34/6 de l'OMPI daté du 19 juillet 1998) sur le site Web de l'OMPI à l'adresse [http://www.wipo.int/edocs/mdocs/govbody/fr/a\\_34/a\\_34\\_6.pdf](http://www.wipo.int/edocs/mdocs/govbody/fr/a_34/a_34_6.pdf).

<sup>31</sup> Disponible sur le site Web de l'OMPI à l'adresse [http://www.wipo.int/edocs/mdocs/govbody/fr/a\\_49/a\\_49\\_4.pdf](http://www.wipo.int/edocs/mdocs/govbody/fr/a_49/a_49_4.pdf).

la réalisation des OMD se rapporte à la question de savoir comment établir un lien entre ces objectifs et le mandat, les objectifs stratégiques et, en définitive, les indicateurs d'exécution de l'OMPI au regard des problèmes mentionnés aux paragraphes 27 à 29 concernant l'établissement d'un lien direct avec les indicateurs définis dans le cadre des OMD.

34. La solution, à notre avis, est de déterminer dans la Déclaration du Millénaire, les OMD, le Rapport Sachs et le rapport de l'équipe d'experts chargée des STI, les aspects se rapportant au mandat de l'OMPI dans les domaines de la technologie, de l'innovation et de la propriété intellectuelle et d'établir un lien avec le cadre de gestion axée sur les résultats mis en place par l'OMPI. Comme indiqué plus haut, les besoins et résultats plus précisément axés sur les STI et la propriété intellectuelle pourraient être recensés au moyen de ces documents et des cibles en matière d'innovation et de technologie définis dans le huitième objectif des OMD. Le lien entre les OMD et les travaux de l'OMPI devrait être établi sur la base de ces besoins et résultats, déjà mentionnés au paragraphe 19. L'encadré 1 ci-après indique les neuf (9) résultats visés dans les OMD sur lesquels pourrait être fondée l'évaluation des activités de l'OMPI, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies chargée des questions de propriété intellectuelle et des questions connexes telles que le transfert de technologie.

<i>Encadré 1</i>	
<i>Besoins et résultats visés dans les OMD sur lesquels pourrait être fondée l'évaluation des activités de l'OMPI</i>	
1.	Système de propriété intellectuelle définissant un juste équilibre entre les forces du marché et l'action des pouvoirs publics
2.	Environnement politique amélioré à l'échelle mondiale et gestion renforcée dans le domaine technologique
3.	Infrastructure améliorée, y compris en matière de communications, jetant les bases de l'innovation technologique
4.	Liens renforcés entre technologie et entreprise
5.	Augmentation de la création de technologies au niveau mondial et partenariats internationaux dans le domaine des technologies
6.	Création de mécanismes permettant de gérer les avantages et les risques découlant des technologies nouvelles et actuelles
7.	Prise en considération des besoins particuliers des pays les moins avancés
8.	Faire en sorte que les médicaments essentiels soient à la portée de tous dans les pays en développement
9.	Faire connaître les avantages des nouvelles technologies, en particulier dans le domaine de l'information et des communications

35. Étant donné qu'un lien de causalité direct ne peut pas être établi entre les activités et initiatives de l'OMPI et les grands indicateurs des OMD, il faut accepter que la contribution de l'OMPI à ces besoins et résultats axés sur les STI et la propriété intellectuelle tienne lieu de contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD.

36. Après l'établissement d'un lien plausible entre les OMD et le mandat et le champ d'action de l'OMPI, au moyen des besoins et résultats axés sur les STI et la propriété intellectuelle comme indiqué plus haut, l'étape suivante consiste à relier ces besoins et résultats visés dans les OMD aux objectifs stratégiques de l'OMPI, aux résultats escomptés et indicateurs d'exécution, ainsi qu'aux recommandations pertinentes du Plan d'action pour le développement. Il est particulièrement important que la contribution de l'OMPI à ces besoins et résultats axés sur les STI et la propriété intellectuelle soit évaluée au regard des résultats obtenus et non pas au regard des programmes, activités et initiatives. Il est essentiel, à ce stade, de rappeler que l'accent mis sur les activités et non pas sur les résultats était l'une des questions soulevées par le précédent rapport sur les OMD (document CDIP/5/3).

37. La présente démarche est plus crédible dans la mesure où elle s'appuie sur le fait que ce n'est pas l'élaboration de programmes ou la mise en œuvre d'activités ou le lancement d'initiatives en soi qui constituent une contribution aux OMD ou à un autre objectif, y compris les objectifs stratégiques de l'OMPI eux-mêmes. Au contraire, ce sont les résultats ou les incidences de ces activités ou initiatives qui jouent un rôle déterminant. Tenter de se pencher sur les différentes activités ou initiatives de l'OMPI susceptibles de contribuer à la réalisation des OMD donnerait, de même, de maigres résultats et aboutirait certainement à un amas incompréhensible.

38. Les annexes 2 et 3 du présent rapport contiennent, sous la forme d'un tableau, une analyse détaillée du rapport entre les besoins et résultats axés sur les STI et la propriété intellectuelle visés dans les OMD et les objectifs stratégiques de l'OMPI, les recommandations pertinentes du Plan d'action pour le développement, les résultats escomptés et l'exécution du programme par rapport à ces résultats en 2010, eu égard au Rapport sur l'exécution du programme en 2010 et, pour l'exercice biennal 2008-2009, au regard du Rapport sur l'exécution du programme en 2008-2009.

39. On trouvera ci-après un résumé des principales conclusions en ce qui concerne la contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD sur la base de l'analyse figurant dans les appendices 2 et 3.

Au moins 30 des résultats escomptés de l'OMPI répartis dans cinq des objectifs stratégiques de l'Organisation (objectifs I, III, IV, VI et VII) dans le programme et budget pour l'exercice 2010-2011 ont un lien crédible avec les OMD et on peut considérer que leur atteinte contribue à la réalisation des OMD.

Sur ces 30 résultats escomptés présentant un intérêt au regard des OMD, 23 (environ 77%) sont en voie d'être pleinement atteints d'ici à la fin de l'exercice biennal. Cinq autres (environ 17%) sont largement ou en partie en voie d'être atteints. Seuls deux (moins de 7%) ne seront probablement pas atteints ou confirmés faute de données.

Pour l'exercice 2008-2009, au moins 30 résultats escomptés étaient aussi répartis dans sept objectifs stratégiques (objectifs I, III, IV, V, VI, VII et VIII) ayant un lien crédible avec les OMD et dont l'atteinte contribuait à la réalisation des OMD.

Sur ces 30 résultats escomptés présentant un intérêt au regard des OMD, 16 (environ 53%) ont été pleinement atteints. Treize autres (environ 43%) ont été largement ou en partie atteints. Un seul (moins de 4%) a été atteint de façon limitée.

En 2010, tout comme pour l'exercice biennal 2008-2009, l'absence de données a joué un rôle déterminant dans les domaines où les résultats escomptés n'ont été que partiellement atteints.

Sans surprise, l'essentiel des résultats escomptés en rapport avec les OMD relevait de l'objectif stratégique I (Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle) et de l'objectif stratégique III (Favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement). Il apparaît également que c'est en particulier les activités menées au titre de ces deux objectifs stratégiques qui ont constitué la principale contribution à la réalisation des OMD au cours des trois dernières années (2008-2010).

Aussi bien en 2010 que pour l'exercice biennal 2008-2009, aucun résultat escompté pertinent ne pouvait être lié de façon crédible aux résultats axés sur les STI et la propriété intellectuelle visés dans les OMD en rapport avec la création de mécanismes de gestion des avantages et risques découlant des technologies actuelles et nouvelles. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, en règle générale, la réglementation de la technologie, en ce qui concerne son utilisation et la gestion des risques (par exemple dans le cas des organismes génétiquement modifiés) est généralement effectuée en dehors du système des brevets.

40. Dans l'ensemble, sur les plans tant quantitatif que qualitatif, les conclusions susmentionnées sont positives quant à la question de savoir si et de quelle manière les activités de l'OMPI contribuent à la réalisation des OMD. Une amélioration notable a été enregistrée dans les résultats obtenus par l'Organisation en ce qui concerne les OMD entre l'exercice biennal 2008-2009 et l'exercice biennal 2010-2011. Bien que le nombre de résultats escomptés présentant un intérêt au regard des OMD continue de s'élever à 30, le nombre de résultats atteints en 2010 a augmenté de 24% par rapport aux deux années précédentes. Cette amélioration résulte des progrès réalisés dans la planification, la collecte des données et l'établissement des rapports. Néanmoins, avec 77% des résultats escomptés en voie d'être atteints en 2010, il est encore possible d'améliorer les résultats obtenus par l'OMPI dans les domaines présentant le plus d'intérêt au regard de la réalisation des OMD.

#### **4. RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DE L'OMPI ET ETABLISSEMENT DE RAPPORTS SUR LES OMD**

41. L'analyse à laquelle il a été procédé dans les sections 2 et 3 fait clairement ressortir que l'OMPI a non seulement un rôle à jouer, mais qu'il a aussi, en particulier récemment, apporté une contribution tangible à la réalisation des OMD. Le cadre conceptuel du lien entre les OMD et les activités de l'OMPI proposé dans le présent rapport, combiné aux améliorations apportées au cadre de gestion axée sur les résultats, en particulier pendant l'exercice biennal 2012-2013, donne à penser que dans l'avenir, les données d'exécution du programme sur la base desquelles seront évaluées les activités de l'Organisation par rapport à la réalisation des OMD seront encore améliorées. L'adoption et la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement et d'autres initiatives fondamentales de l'Organisation, telles que le Programme de réorientation stratégique, créent également un cadre et une culture propices au renforcement dans l'avenir de la contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD.

42. Toutefois, comme indiqué plus haut, des améliorations peuvent encore être apportées. Un certain nombre de domaines dans lesquels il serait possible d'améliorer la contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD sont présentés ci-après.

##### **4.1 COLLABORATION STRATEGIQUE AVEC LE SYSTEME DES NATIONS UNIES ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES**

43. La Déclaration du Millénaire, qui émane des Nations Unies car ayant été adoptée par l'Assemblée générale et les chefs d'État et de gouvernement, fait obligation au système des Nations Unies (Secrétariat, programmes et institutions spécialisées) d'appuyer, de coordonner

et d'intégrer les objectifs dans les activités de développement aux niveaux mondial et national. Si l'OMPI a la responsabilité de contribuer à la réalisation des OMD en sa qualité d'institution des Nations Unies, il est essentiel que ses activités soient aussi suffisamment en rapport avec les activités et mécanismes mis en œuvre dans l'ensemble du système des Nations Unies. Il en résultera des synergies entre les activités de l'OMPI et celles menées par les autres institutions. Il est tout aussi fondamental, afin de renforcer la contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD, que l'Organisation propose son savoir-faire sur les questions relatives à la propriété intellectuelle et à la technologie dans le cadre des travaux menés par l'ONU.

44. Il s'ensuit que, premièrement, l'OMPI doit de toute urgence régler le problème de sa non-participation au Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des OMD. À cet égard, il est recommandé que l'OMPI prenne à titre prioritaire les mesures nécessaires pour intégrer ce groupe. Cette démarche revêt une importance d'autant plus fondamentale que le groupe de réflexion n'a cessé, dans ses rapports, de souligner à quel point il importait de mettre l'accent sur les questions relatives aux STI et à la propriété intellectuelle dans la mise en œuvre des cibles 2, 5 et 6 du huitième objectif des OMD. Dans son tout dernier rapport, par exemple, le groupe met en avant la nécessité d'élaborer des indicateurs et des cibles afin de superviser l'accès à la technologie. Il a également souligné, par ailleurs, qu'il conviendra de déployer davantage d'efforts en vue d'améliorer l'accès des pays en développement aux technologies appropriées, y compris dans les domaines de la santé, des communications et du changement climatique et que ces efforts consisteront notamment à renforcer les mesures visant à appuyer l'innovation et à améliorer l'accès à la recherche, à la propriété intellectuelle et aux technologies adaptées au contexte et leur financement<sup>32</sup>.

45. L'OMPI, notamment dans le cadre de ses objectifs stratégiques I (Évolution équilibrée du cadre normatif international de la propriété intellectuelle), III (Favoriser l'utilisation de la propriété intellectuelle au service du développement), V (Source de références mondiales pour l'information et l'analyse en matière de propriété intellectuelle) et VII (Propriété intellectuelle et enjeux mondiaux), peut jouer un rôle essentiel dans l'examen des questions concernant les indicateurs et les méthodologies, ainsi que le renforcement des mesures d'incitation à l'innovation.

46. Deuxièmement, l'OMPI devrait aussi prendre des mesures afin de collaborer avec l'IAEG. Une telle collaboration serait avantageuse aussi bien pour l'OMPI que pour l'IAEG. Pour l'OMPI, elle constituerait une possibilité d'apprentissage dans la mesure où elle lui permettrait de participer à l'établissement et à l'analyse des données relatives au suivi des OMD, ainsi qu'à la définition des méthodologies. L'IAEG de son côté tirerait parti des compétences techniques de l'OMPI et des données issues du cadre de gestion axée sur les résultats mis en place par l'Organisation, y compris au regard de la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement, qui permettraient d'améliorer le suivi des besoins et résultats axés sur les STI et la propriété intellectuelle visés dans les OMD et l'établissement de rapports à cet effet.

#### 4.2 AMELIORATION DU CADRE DE GESTION AXEE SUR LES RESULTATS ET DE LA COMMUNICATION DES DONNEES SUR L'EXECUTION DU PROGRAMME

47. Les améliorations apportées au cadre de gestion axée sur les résultats offrent à l'OMPI une occasion unique de réorienter davantage ses activités aux fins de la réalisation des OMD, de mieux concevoir sa contribution et d'améliorer l'établissement des rapports à cet égard. Pour que cette occasion se concrétise, il conviendra de mener une réflexion plus approfondie et de prendre des initiatives sur les plans tant théorique que pratique. À cet égard, il est possible de renforcer la contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD en intégrant le cadre conceptuel

---

<sup>32</sup> PNUD, *What Will it Take to Achieve the Millennium Development Goals? An International Assessment* (PNUD, New York, 2010), p. 37.



proposé dans le présent rapport dans la formulation des résultats escomptés et des indicateurs d'exécution. L'établissement d'un dialogue au sein du Secrétariat de l'Organisation au sujet de l'application de ce cadre conceptuel, y compris tout ajustement requis et toute formation nécessaire, peut aussi permettre de réaliser des progrès considérables.

48. La prise en considération des besoins et résultats visés dans les OMD dans la phase de planification du programme de l'OMPI aboutira non seulement à une meilleure structuration des résultats escomptés, mais aussi, en définitive, à l'amélioration de la collecte de données, ce qui, à son tour, renforcera le processus d'apprentissage au sein de l'Organisation concernant la meilleure manière de contribuer à la réalisation des OMD.

## 5. CONCLUSION

49. La mise en œuvre du Plan d'action pour le développement et d'autres initiatives lancées par l'OMPI a, sans nul doute, amélioré les résultats obtenus par l'Organisation dans le domaine du développement, y compris dans le cadre des OMD, ainsi que la mise à disposition des données et informations nécessaires à l'évaluation des résultats. Comme il ressort des rapports sur l'exécution du programme en 2008-2009 et en 2010, les activités de l'OMPI présentent un intérêt direct pour la réalisation des OMD et l'Organisation apporte une contribution essentielle à cet égard, s'agissant de l'appui apporté aux pays en développement et pays moins avancés membres de l'OMPI. Ces activités, au cours des trois dernières années, ont incontestablement eu une incidence sur les besoins et résultats axés sur les STI et la propriété intellectuelle visés dans les OMD. Néanmoins, il ressort aussi clairement du présent rapport que beaucoup reste à faire à la fois en vue de renforcer la contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD, et également d'évaluer cette contribution et d'en rendre compte.

50. La première étape du processus de renforcement de la contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD consiste à dégager un large consensus sur le cadre conceptuel et l'utilisation du cadre de gestion axée sur les résultats de l'OMPI aux fins de l'évaluation de cette contribution. Le présent rapport contient une proposition relative à un cadre conceptuel, ainsi qu'un examen de la démarche proposée eu égard au programme et budget pour les exercices 2008-2009 et 2010-2011. Les résultats de l'évaluation des informations relatives à l'exécution du programme fondée sur les rapports sur l'exécution du programme en 2008-2009 et en 2010 indiquent que cette démarche peut permettre de définir un cadre précis sur la base duquel il conviendra de concevoir et d'évaluer la contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD de façon plus systématique.

51. Après la définition des paramètres conceptuels et pratiques, la deuxième étape consistera à élaborer des stratégies prospectives de planification et de collecte de données sur la contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD, distinctes de l'évaluation rétrospective évoquée dans la section 4 du présent rapport. Les États membres de l'OMPI et le Secrétariat seront ainsi mieux à même de savoir où commencer (au début de l'exercice biennal) et où s'arrêter (à la fin de l'exercice biennal) en ce qui concerne cette contribution. Si des insuffisances sont relevées, il sera plus facile de les recenser et de les corriger, ou du moins de les expliquer. Cet aspect revêt un caractère fondamental dans la mesure où la contribution de l'OMPI à la réalisation des OMD relève de la responsabilité conjointe des États membres et du Secrétariat.

**APPENDIX 1: OFFICIAL LIST OF MDG INDICATORS**

<u>Goals and Targets</u>	<u>Indicators for monitoring progress</u>
<i>Goal 1: Eradicate extreme poverty and hunger</i>	
Target 1.A: Halve, between 1990 and 2015, the proportion of people whose income is less than one dollar a day	1.1 Proportion of population below \$1 (PPP) per day; 1.2 Poverty gap ratio; and 1.3 Share of poorest quintile in national consumption.
Target 1.B: Achieve full and productive employment and decent work for all, including women and young people	1.4 Growth rate of GDP per person employed; 1.5 Employment-to-population ratio; 1.6 Proportion of employed people living below \$1 (PPP) per day; and 1.7 Proportion of own-account and contributing family workers in total employment.
Target 1.C: Halve, between 1990 and 2015, the proportion of people who suffer from hunger	1.8 Prevalence of underweight children under-five years of age; and 1.9 Proportion of population below minimum level of dietary energy consumption.
<i>Goal 2: Achieve universal primary education</i>	
Target 2.A: Ensure that, by 2015, children everywhere, boys and girls alike, will be able to complete a full course of primary schooling	2.1 Net enrolment ratio in primary education; 2.2 Proportion of pupils starting grade 1 who reach last grade of primary; and 2.3 Literacy rate of 15-24 year-olds, women and men.
<i>Goal 3: Promote gender equality and empower women</i>	
Target 3.A: Eliminate gender disparity in primary and secondary education, preferably by 2005, and in all levels of education no later than 2015	3.1 Ratios of girls to boys in primary, secondary and tertiary education; 3.2 Share of women in wage employment in the non-agricultural sector; and 3.3 Proportion of seats held by women in national parliament.
<i>Goal 4: Reduce child mortality</i>	
Target 4.A: Reduce by two-thirds, between 1990 and 2015, the under-five mortality rate	4.1 Under-five mortality rate; 4.2 Infant mortality rate; and 4.3 Proportion of 1 year-old children immunised

<u>Goals and Targets</u>	<u>Indicators for monitoring progress</u>
	against measles.
<i>Goal 5: Improve maternal health</i>	
Target 5.A: Reduce by three quarters, between 1990 and 2015, the maternal mortality ratio	5.1 Maternal mortality ratio; and 5.2 Proportion of births attended by skilled health personnel.
Target 5.B: Achieve, by 2015, universal access to reproductive health	5.3 Contraceptive prevalence rate; 5.4 Adolescent birth rate; 5.5 Antenatal care coverage (at least one visit and at least four visits); and 5.6 Unmet need for family planning.
<i>Goal 6: Combat HIV/AIDS, malaria and other diseases</i>	
Target 6.A: Have halted by 2015 and begun to reverse the spread of HIV/AIDS	6.1 HIV prevalence among population aged 15-24 years; 6.2 Condom use at last high-risk sex; 6.3 Proportion of population aged 15-24 years with comprehensive correct knowledge of HIV/AIDS; 6.4 Ratio of school attendance of orphans to school attendance of non-orphans aged 10-14 years.
Target 6.B: Achieve, by 2010, universal access to treatment for HIV/AIDS for all those who need it	6.5 Proportion of population with advanced HIV infection with access to antiretroviral drugs.
Target 6.C: Have halted by 2015 and begun to reverse the incidence of malaria and other major diseases	6.6 Incidence and death rates associated with malaria; 6.7 Proportion of children under 5 sleeping under insecticide-treated bednets; 6.8 Proportion of children under 5 with fever who are treated with appropriate anti-malarial drugs; 6.9 Incidence, prevalence and death rates associated with tuberculosis; and 6.10 Proportion of tuberculosis cases detected and cured under directly observed treatment short course.

<u>Goals and Targets</u>	<u>Indicators for monitoring progress</u>
<i>Goal 7: Ensure environmental sustainability</i>	
<p>Target 7.A: Integrate the principles of sustainable development into country policies and programmes and reverse the loss of environmental resources</p> <p>Target 7.B: Reduce biodiversity loss, achieving, by 2010, a significant reduction in the rate of loss</p>	<p>7.1 Proportion of land area covered by forest;            7.2 CO2 emissions, total, per capita and per \$1 GDP (PPP);            7.3 Consumption of ozone-depleting substances;            7.4 Proportion of fish stocks within safe biological limits;            7.5 Proportion of total water resources used;            7.6 Proportion of terrestrial and marine areas protected; and            7.7 Proportion of species threatened with extinction.</p>
<p>Target 7.C: Halve, by 2015, the proportion of people without sustainable access to safe drinking water and basic sanitation</p>	<p>7.8 Proportion of population using an improved drinking water source; and            7.9 Proportion of population using an improved sanitation facility.</p>
<p>Target 7.D: By 2020, to have achieved a significant improvement in the lives of at least 100 million slum dwellers</p>	<p>7.10 Proportion of urban population living in slums</p>
<i>Goal 8: Develop a global partnership for development</i>	
<p>Target 8.A: Develop further an open, rule-based, predictable, non-discriminatory trading and financial system.</p> <p>Includes a commitment to good governance, development and poverty reduction – both nationally and internationally.</p> <p>Target 8.B: Address the special needs of the least developed countries</p> <p>Includes: tariff and quota free access for the least developed countries' exports; enhanced programme of debt relief for heavily indebted poor countries (HIPC) and cancellation of official bilateral debt; and more generous ODA for countries committed to poverty reduction</p> <p>Target 8.C: Address the special needs of landlocked developing countries and small island developing States (through the Programme of Action for the Sustainable Development of Small Island Developing</p>	<p>Some of the indicators listed below are monitored separately for the least developed countries (LDCs), Africa, landlocked developing countries and small island developing States.</p> <p><i>Official development assistance (ODA)</i></p> <p>8.1 Net ODA, total and to the least developed countries, as percentage of OECD/DAC donors' gross national income;            8.2 Proportion of total bilateral, sector-allocable ODA of OECD/DAC donors to basic social services (basic education, primary health care, nutrition, safe water and sanitation);            8.3 Proportion of bilateral official development assistance of OECD/DAC donors that is untied;            8.4 ODA received in landlocked developing countries as a proportion of their gross national incomes;            8.5 ODA received in small island developing States as a proportion of their gross national incomes</p>

<u>Goals and Targets</u>	<u>Indicators for monitoring progress</u>
<p>States and the outcome of the twenty-second special session of the General Assembly)</p> <p>Target 8.D: Deal comprehensively with the debt problems of developing countries through national and international measures in order to make debt sustainable in the long term</p>	<p><u>Market access</u></p> <p>8.6 Proportion of total developed country imports (by value and excluding arms) from developing countries and least developed countries, admitted free of duty;</p> <p>8.7 Average tariffs imposed by developed countries on agricultural products and textiles and clothing from developing countries;</p> <p>8.8 Agricultural support estimate for OECD countries as a percentage of their gross domestic product; and</p> <p>8.9 Proportion of ODA provided to help build trade capacity.</p> <p><u>Debt sustainability</u></p> <p>8.10 Total number of countries that have reached their HIPC decision points and number that have reached their HIPC completion points (cumulative);</p> <p>8.11 Debt relief committed under HIPC and MDRI Initiatives; and</p> <p>8.12 Debt service as a percentage of exports of goods and services.</p>
<p>Target 8.E: In cooperation with pharmaceutical companies, provide access to affordable essential drugs in developing countries</p>	<p>8.13 Proportion of population with access to affordable essential drugs on a sustainable basis</p>
<p>Target 8.F: In cooperation with the private sector, make available the benefits of new technologies, especially information and communications</p>	<p>8.14 Telephone lines per 100 inhabitants;</p> <p>8.15 Cellular subscriptions per 100 inhabitants; and</p> <p>8.16 Internet users per 100 inhabitants.</p>

Source: UN Official site for MDG indicators

Appendix II:

Linkages between STI and IP-related MDG Needs/Outcomes and WIPO's performance in 2010

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
An IP system that strikes the right balance between market forces and public action	1, 2, 3, 4, 7, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 33, 34, 35, 36, 37, 42 and 45.	Goal I: Balanced Evolution of the International Normative Framework for IP	<p>xv) Enhanced cooperation among Member States in the area of developing the international patent system.</p> <p>xvi) Greater awareness of the legal principles and practices of the patent system including flexibilities.</p> <p>xvii) Progress achieved in the development of a balanced multilateral legal framework for trademarks, industrial designs and geographical indications.</p> <p>xviii) Contribution to the development of the international copyright and related rights policy and legal framework and of a global copyright infrastructure.</p>	<p>(i) On track.</p> <p>(ii) On track.</p> <p>(iii) On track.</p> <p>(iv) On track.</p>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
			(v) A stronger international legal and policy framework protecting TK and TCEs for the economic and cultural benefit of communities and other TK and TCE holders and their countries.	xix) On track.
		Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	<p>(i) Development Agenda principles further mainstreamed into the organization's programs and activities.</p> <p>(ii) Effective monitoring, evaluation and reporting on the Development Agenda recommendations.</p> <p>(iii) National IP policies/strategies and country action plans that are in line with development plans and priorities.</p> <p>(iv) National IP legislation consistent with national development objectives as well as with international IP treaties and agreements, where applicable, while</p>	<p>(i) On track.</p> <p>(ii) On track.</p> <p>(iii) On track.</p> <p>(iv) On track.</p>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
			<p>taking into account available flexibilities.</p> <p>(v) Strengthened capacity of policy makers to formulate policies, develop and implement projects on IP asset management.</p> <p>(vi) Stronger empirically well-founded policy dialogue between governments, international organization's, civil society actors, and the private sector on current and emerging global issues touching on IP.</p>	<p>(v) N/A for 2010 (data not available).</p> <p>(vi) On track.</p>
Improved Global policy environment and enhanced technology governance	5, 6, 15, 33, 40, 41, 43, and 44.	Goal I: Balanced Evolution of the International Normative Framework for IP	<p>xx) Enhanced cooperation among Member States in the area of developing the international patent system.</p> <p>xxi) Greater awareness of the legal principles and practices of the patent system including flexibilities.</p> <p>xxii) Contribution to the development of the</p>	<p>xxiii) On track.</p> <p>xxiv) On track.</p> <p>xxv) On track.</p>



<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
			international copyright and related rights policy and legal framework and of a global copyright infrastructure.	
		Goal VII: Addressing IP in Relation to Global Policy Issues	<p>(i) Greater cooperation and coordination between the work of WIPO and that of other international processes concerning TK, TCEs and genetic resources.</p> <p>(ii) Stronger empirically well-founded policy dialogue between governments, international organization's, civil society actors, and the private sector on current and emerging global issues touching on IP.</p> <p>(iii) Greater understanding among industry groups and civil society of WIPO's work and the developmental benefits of IP' and enhanced participation of civil society in WIPO activities.</p>	<p>(i) On track.</p> <p>(ii) On track.</p> <p>(iii) Broadly on track (joint activities discontinued and public private partnerships have not materialised due to lack of guidelines).</p>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
Improved infrastructure, including communications, as a foundation for technological innovation	9, 10, 11, 24 and 27.	Goal IV: Coordination and Development of Global IP Infrastructure	<p>(i) More accessible legal and technological information concerning better applications available to Member States, PCT applicants research institutions and the public.</p> <p>(ii) Improved access to information resources generated by IP systems.</p> <p>(iii) Increased dissemination of digitized patent collections of national/regional offices of WIPO Member States.</p> <p>(iv) Enhancement of WIPO patent search support services for IP offices of Member States.</p> <p>(v) Enhanced efficiency of IP institutions through automation of business processes.</p>	<p>(i) On track.</p> <p>(ii) Broadly on track (except for % of users of the global IP databases and services is not yet known due to lack of statistics).</p> <p>(iii) On track.</p> <p>(iv) Performance data not yet available.</p> <p>(v) Partly on track (Data on efficiency of assisted IP offices not available).</p>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
Expanded link between technology and enterprise	4, 8, 11, 19, 23, 24, 31, 33, 34 and 39.	Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	<p>(i) Effective implementation of the DA through concrete projects.</p> <p>(ii) Support to Member States in deriving benefits from DA implementation.</p> <p>(iii) Improved awareness of SMEs and SME support institutions on IP asset management and of policy markers on the importance of integrating IP into national strategies on enterprise competitiveness.</p> <p>(iv) Enhanced capacity of SME support institutions, including universities and SME training institutions, to provide IP information, support and advisory services to their constituencies.</p> <p>(v) Improved access to information resources generated by IP systems.</p>	<p>(i) On track.</p> <p>(ii) On track.</p> <p>(iii) On track.</p> <p>(iv) Partly on track (data not available on the number of institutions using WIPO material and the rate of satisfaction of SMEs with advisory services).</p> <p>(v) Broadly on track (user statistics not available to ascertain the % of users the global IP databases and services).</p>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
Increased global technology generation and international technology alliances	4, 7, 8, 9, 11, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 31 and 45.	Goal I: Balanced Evolution of the International Normative Framework for IP	(i) Enhanced cooperation among Member States in the area of developing the international patent system.  (ii) Greater awareness of the legal principles and practices of the patent system including flexibilities.	(i) On track.  (ii) On track.
		Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	(i) Effective implementation of the DA through concrete projects.  (ii) Enhanced networks and efficiency of international cooperation for IP training and education among Member States.  (iii) Increased dissemination of digitised patent collections of national/regional offices of WIPO Member States.  (iv) Improved use of patent information through their development of patent landscapes and related tools covering selected topics.	(i) On track.  (ii) On track.  (iii) On track.  (iv) On track.

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
The creation of mechanisms to manage the benefits and risks of new and existing technologies	No credible linkages	No credible linkages	N/A	N/A
Addressing the special needs of LDCs	1, 2, 7, 8, 13 and 26.	Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	(i) Increased access to global markets for products and services from the developing world; and  (ii) Effective implementation of the DA through concrete projects and activities.	(i) On track.  (ii) On track.
Increased access to affordable essential drugs in developing countries	7, 8, 10, 11, 14, 15, 17, 19, 22, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 36, 37, 40 and 45.	Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	(i) Greater awareness of the legal principles and practices of the patent system, including flexibilities;  (ii) Effective implementation of the DA through concrete projects;  (iii) National IP policies/strategies and action plans that are in line with national development plans and priorities;	(i) On track.  (ii) On track.  (iii) On track.

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
			<p>(iv) National IP legal framework consistent with development goals and public policy, strengthened IP technical and administrative infrastructure;</p> <p>(v) Improved access to information resources generated by IP systems.</p> <p>(vi) Enhancement of WIPO patent search support services for IP offices of Member States.</p> <p>(vii) Improved use of patent information through the development of patent landscapes and related tools covering selected topics.</p> <p>(viii) Stronger empirically well founded policy dialogues between governments, international organizations, civil society actors, and the private sector</p>	<p>(iv) On track.</p> <p>(v) Broadly on track (user statistics not available to ascertain the % of users the global IP databases and services).</p> <p>(vi) Partly on track (No data available on number of users of TISC networks).</p> <p>(vii) On track.</p> <p>(viii) On track.</p>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
			on current and emerging global issues touching on IP.	
		Goal VI: International Cooperation on Building Respect for IP	Create an enabling environment that promotes respect for IP by initiating a constructive and balanced policy dialogue, taking into account Recommendation 45 of the Development Agenda.	On track.
		Goal VII: Addressing IP in Relation to Global IP Policy Issues	Stronger empirically well founded policy dialogue between governments, international organizations, civil society actors, and the private sector on current and emerging global issues touching on IP.	On track.
Making available the benefits of new technologies, especially information and communications	8, 9, 17, 19, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 36 and 45.	Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	(i) Effective implementation of the DA through concrete projects and activities;  (ii) Modernized service-oriented IP administration with strengthened infrastructure;	(i) On track.  (ii) On track.

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
			<p>(iii) Use of on-line courses as a compliment to IP training and education programs and to generate greater public awareness.</p> <p>(iv) Increased dissemination of digitized patent collections of national/regional offices of WIPO Member States;</p> <p>(v) Enhancement of WIPO patent search support services for IP offices of Member States;</p> <p>(vi) Enhanced efficiency of IP institutions through automation of business processes.</p>	<p>(iii) On track.</p> <p>(iv) On track.</p> <p>(v) Partly on track (data on number of users of TISC networks not available).</p> <p>(vi) Partly on track (data not available on the improvements in efficiency at the assisted IP offices).</p>
		<p>Goal IV: Coordination and Development of Global IP Infrastructure</p>	<p>(i) Improved access to information resources generated by IP systems.</p>	<p>(i) Broadly on track (Users statistics on the % of users of global IP databases and services not available).</p>



<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2010/11 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2010 PPR</i>
			<p>(ii) Increased dissemination of digitized patent collections of national/regional offices of WIPO Member States;</p> <p>(iii) Enhancement of WIPO patent search support services for IP offices of Member States; and</p> <p>(iv) Enhanced efficiency of IP institutions through automation of business processes.</p>	<p>(ii) On track.</p> <p>(iii) Partly on track (data on number of users of TISC networks not available).</p> <p>(iv) Partly on track (data not available on the improvements in efficiency at the assisted IP offices).</p>

[L'appendice III suit]

Appendix III:

Linkages between STI and IP-related MDG Needs/Outcomes and WIPO's performance in 2008/2009

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
An IP system that strikes the right balance between market forces and public action	1, 2, 3, 4, 7, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 33, 34, 35, 36, 37, 42 and 45.	Goal I: Balanced Evolution of the International Normative Framework for IP	(i) Enhanced cooperation among Member States in the area of developing the international patent system;  (ii) Greater awareness of the legal principles, practices and flexibilities of the patent system and of its role in economic development;  (iii) Enhanced understanding and further clarification of current and emerging issues that arise in relation to patents;  (iv) Enhanced capacity of Member States to formulate, implement and evaluate national patent strategies;  (v) Clarification of the international framework for limitations and exceptions, the applicable law and	(i) Partially achieved.  (ii) Partially achieved.  (iii) Fully achieved.  (iv) Partially achieved.  (v) Fully achieved.

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
			technological measures of protection or other issues raised by Member States.	
		Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	<p>(i) Mainstreaming of the development dimension into programs through concrete and effective projects and activities.</p> <p>(ii) National IP capacity building programs dovetailed with country owned IP National strategies and development plans.</p> <p>(iii) National IP legislation consistent with national development priorities as well as with international treaties and agreements.</p> <p>(iv) Increased awareness of the availability of IP flexibilities that Member States can use for implementing national public policies.</p>	<p>(i) Fully achieved.</p> <p>(ii) Fully achieved.</p> <p>(iii) Partially achieved.</p> <p>(iv) Fully achieved.</p>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
		Goal VI: International Cooperation on Building Respect for IP	Support in the formulation and implementation of national, sub-regional or regional strategies and systems to promote respect for IP, which reflect the balance of rights and obligations in accordance with Article 7 of the TRIPS Agreement and the WIPO Development Agenda.	Fully achieved.
Improved Global policy environment and enhanced technology governance	5, 6, 15, 33, 40, 41, 43, and 44.	Goal I: Balanced Evolution of the International Normative Framework for IP	(i) Enhanced cooperation among Member States in the area of developing the international patent system;  (ii) Greater awareness of the legal principles, practices and flexibilities of the patent system and of its role in economic development;  (iii) Clarification of the international framework for limitations and exceptions, the applicable law and technological measures of protection or other issues raised by Member States;	(i) Partially achieved.  (ii) Partially achieved.  (iii) Fully achieved.

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
			<p>(iv) Greater understanding of the impact of emerging technologies on creation, access to and use of copyright content;</p> <p>(v) Increased awareness and improved understanding of the importance of creative industries for social, economic and cultural development;</p> <p>(vi) Greater cooperation and coordination of international and regional processes concerning TK, TCEs and GR; and</p> <p>(vii) International and domestic intellectual property disputes are increasingly resolved through arbitration and mediation.</p>	<p>(iv) Fully achieved except with respect to improved understanding on the role of Internet intermediaries.</p> <p>(v) Largely achieved except with respect to the use of WIPO studies in policymaking where only partial achievement happened.</p> <p>(vi) Fully achieved.</p> <p>(vii) Fully achieved.</p>
		<p>Goal V: World Reference Source for IP Information and Analysis</p>	<p>Availability of high quality empirical information for policy makers.</p>	<p>Limited achievement (Mainly due to the fact that Program 16 had only been established).</p>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
		Goal VI: International Cooperation on Building Respect for IP	<p>(i) Support in the formulation and implementation of national, sub-regional or regional strategies and systems to promote respect for IP, which reflect the balance of rights and obligations in accordance with Article 7 of the TRIPS Agreement and the WIPO Development Agenda.</p> <p>(ii) Enhanced international cooperation to help develop an enabling environment to build respect for IP.</p> <p>(iii) Constructive and balanced international policy dialogue.</p>	<p>(i) Fully achieved.</p> <p>(ii) Fully achieved.</p> <p>(iii) Fully achieved.</p>
		Goal VII: Addressing IP in Relation to Global Policy Issues	(i) Enhanced interactive exchange between governments, international organisations, civil society actors and the private sector; and	(i) Fully achieved.

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
			(ii) Enhanced capacity of Member States and partner IGOs to make informed decisions regarding practical options for use of patented technology in fields most relevant to global policy challenges.	(ii) Partially achieved.
		Goal VIII: A Responsive Communication Interface Between WIPO, its Member States and all Stakeholders.	Greater understanding among industry groups and civil society of WIPO's work and the developmental benefits of IP; and enhanced participation of civil society in WIPO activities.	Fully achieved.
Improved infrastructure, including communications, as a foundation for technological innovation	9, 10, 11, 24 and 27.	Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	(i) Mainstreaming of the development dimension into programs through concrete and effective projects and activities;  (ii) National IP infrastructure and institutions providing effective user-friendly services, through strengthened administrative and management capacities;	(i) Fully achieved.  (ii) Fully achieved.

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
			(iii) Enhanced capacity of SME support institutions to provide IP services to their constituencies; and  (iv) Strengthened infrastructure for human resource development and IP education in Member States.	(iii) Partially achieved.  (iv) Fully achieved.
		Goal IV: Coordination and Development of Global IP Infrastructure	(i) Access to specialised databases of scientific and technical literature, including commercial patent databases; and  (ii) Modernised business procedures of IP institutions.	(i) Partially achieved.  (ii) Largely achieved except in the area of CMOs.
Expanded link between technology and enterprise	4, 8, 11, 19, 23, 24, 31, 33, 34 and 39.	Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	(i) Increased understanding of the possibilities for commercial exploitation of copyright in the digital environment;  (ii) Domestic partnerships between the public and private sectors (PPPs)	(i) Fully achieved.  (ii) Fully achieved.



<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
			<p>encouraging greater utilization of IP systems;</p> <p>(iii) Enhanced awareness among SMEs, policy-institutions and financial institutions of the relevance of IP systems to improve the competitiveness of SMEs; and</p> <p>(iv) Enhanced capacity of SME support institutions to provide IP services to their constituencies.</p>	<p>(iii) Fully achieved.</p> <p>(iv) Partially achieved.</p>
<p>Increased global technology generation and international technology alliances</p>	<p>4, 7, 8, 9, 11, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 31 and 45.</p>	<p>Goal I: Balanced Evolution of the International Normative Framework for IP</p> <p>Goal III: Facilitating the Use of IP for Development</p>	<p>Enhanced capacity of developing countries to benefit from the transfer and dissemination of technology.</p> <p>Mainstreaming of the development dimension into programs through concrete and effective projects and activities.</p>	<p>Fully achieved with respect to use of WIPO tools and models but only partially with respect to establishment of IP management units in research institutions and specific initiatives for transfer of technology.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fully achieved.</li> </ul>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
The creation of mechanisms to manage the benefits and risks of new and existing technologies	N/A	N/A	N/A	N/A
Addressing the special needs of LDCs	1, 2, 7, 8, 13 and 26.	Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	<p>(i) Mainstreaming of the development dimension into programs through concrete and effective projects and activities;</p> <p>(ii) National IP capacity building programs dovetailed with country owned IP National strategies and development plans;</p> <p>(iii) National IP legislation consistent with national development priorities as well as with international treaties and agreements; and</p> <p>(iv) Increased awareness of the availability of IP flexibilities that Member States can use for implementing national public policies.</p>	<p>(i) Full achieved.</p> <p>(ii) Fully achieved.</p> <p>(iii) Partially achieved.</p> <p>(iv) Fully achieved.</p>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
		Goal VIII: A Responsive Communication Interface Between WIPO, its Member States and all Stakeholders.	Increase in extra budgetary resources available to WIPO to support technical assistance and capacity building work.	Largely achieved with an 18% increase in extra budgetary resources through the number of FITs agreement remained stable.
Increased access to affordable essential drugs in developing countries	7, 8, 10, 11, 14, 15, 17, 19, 22, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 36, 37, 40 and 45.	Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	Increased awareness of the availability of IP flexibilities that Member States can use for implementing national public policies.	Fully achieved.
		Goal VI: International Cooperation on Building Respect for IP	(i) Support in the formulation and implementation of national, sub-regional or regional strategies and systems to promote respect for IP, which reflect the balance of rights and obligations in accordance with Article 7 of the TRIPS Agreement and the WIPO Development Agenda; and  (ii) Constructive and balanced international policy dialogue.	(i) Fully achieved.  (ii) Fully achieved.

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
		Goal VII: Addressing IP in Relation to Global IP Policy Issues	Enhanced capacity of Member States and partner IGOs to make informed decisions regarding practical options for use of patented technology in fields most relevant to global policy challenges.	Partially achieved.
Making available the benefits of new technologies, especially information and communications	8, 9, 17, 19, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 36 and 45.	Goal I: Balanced Evolution of the International Normative Framework for IP	<p>(i) Enhanced capacity of developing countries to benefit from the transfer and dissemination of technology; and</p> <p>(ii) Clarification of the international framework for limitations and exceptions, the applicable law and technological measures of protection or other issues raised by Member States.</p>	<p>(i) Fully achieved with respect to use of WIPO tools and models but only partially with respect to establishment of IP management units in research institutions and specific initiatives for transfer of technology.</p> <p>(ii) Fully achieved.</p>

<i>Science, Technology, Innovation and IP-related MDG Outcomes</i>	<i>Relevant Development Agenda Recommendation and Projects</i>	<i>Relevant WIPO Strategic Goal</i>	<i>Relevant Expected Results under the 2008/09 P&amp;B</i>	<i>Performance Status as per the 2008/09 PPR</i>
		Goal III: Facilitating the Use of IP for Development	Mainstreaming of the development dimension into programs through concrete and effective projects and activities.	Fully achieved.

[Fin de l'appendice III et du document]